

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026

MX SOLO / SIDECAIR / QUAD

02 FEV. 2026



MOTO-CLUB: MOTOCLUB ST JOSEPH
E-MAIL: daniel.goyon@hotmail.fr
TÉLÉPHONE: 06.78.86.23.47
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Christophe NEYTARD

N° D'ÉPREUVE FFM: 54
DATE: 12 juillet 2026
LIEU: FEILLENS (bord de Saône)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GERARD BESSON	Licence : 003824
Président du Jury ou Arbitre*	SANDRINE MICOLLET	Licence : 046553
Membre du Jury	CHRISTOPHE COMAS	Licence : 007077
Membre du Jury	MICHEL BERNARD	Licence : 003604
Commissaire technique responsable	CHRISTIAN SULPICE / HUBERT BLANCHOT	Licence : 022644/252620
Responsable du chronométrage	LMAURA	Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
85 CM3	9	15	85	
VETERANS	40	99	125 à 500 cm3	
125	13	99	125 cm3	
OPEN 1	13	99	125 à 500 cm3	
OPEN 2	13	99	125 à 500 cm3	

RÈGLEMENT PARTICULIER 2026
MOTOCROSS SOLO / SIDECAIR / QUAD

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or/Argent/Bronze selon l'âge requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : *obligatoires* : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, *fortement recommandés* : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... Dr MERAD

Nombre de secouristes 10

Nombre d'ambulance(s) 2

Hôpital le plus proche CH MACON

Temps de trajet (en min) 20 min

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site MOTOCLUB ST JOSEPH

Adresse LES CHATREES 01570 FEILLENS

Caractéristiques :

1800 M

Longueur du circuit 1800 M

5 M

Largeur minimum de la piste 5 M

28 M

Largeur de la grille 28 M

90 M

Longueur de la ligne droite de départ 90 M

18

Nombre d'OCP* 18

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : 50.

En manche : 45.

CAPACITÉ QUAD OU SIDECAIR :

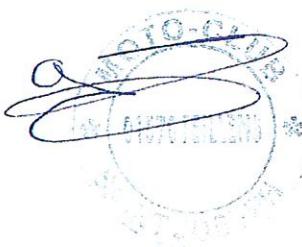
Pendant les essais : ...

En manche : ...

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 30/11/2026



VISA DE LA LIGUE

DATE: 03 FEV. 2026

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:



MOTOCROSS

HORAIRES PRÉVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTOCLUB ST JOSEPH

DATE: 12 JUILLET 2026

LIEU: FEILLENS (bord de Saône)



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
16H - 20H	Contrôles administratifs	TOUTES	
16H - 20 H	Contrôles techniques	TOUTES	
DIMANCHE			
6 H 45 - 7 H 30	Contrôles administratifs	TOUTES	
6 H 45 - 7 H 30	Contrôles techniques	TOUTES	
8 H 15 - 8 H 30	Essais Libres	125	15 min
8 H 35 - 8 H 50	Essais Libres	OPEN 1	15 min
8 H 55 - 9 H 10	Essais Libres	OPEN 2	15 min
9 H 15 - 9 H 30	Essais Libres	85	15 min
9 H 35 - 9 H 50	Essais Libres	VETERANS	15 min
Pause 15 min			
10 H 05 - 10 H 20	Essais Chronométrés	125	15 min
10 H 25 - 10 H 40	Essais Chronométrés	OPEN 1	15 min
10 H 45 - 11 H 00	Essais Chronométrés	OPEN 2	15 min
11 H 05 - 11 H 20	Essais Chronométrés	85	15 min
11 H 25 - 11 H 40	Essais Chronométrés	VETERANS	15 min
Repas			
13 H 30 - 13 H 55	Manche 1	125	20 min + 1 tour
14 H 00 - 14 H 25	Manche 1	OPEN A	20 min + 1 tour
14 H 30 - 14 H 55	Manche 1	OPEN B	20 min + 1 tour
15 H 00 - 15 H 20	Manche 1	85	15 min + 1 tour
15 H 25 - 15 H 45	Manche 1	VETERANS	15 min + 1 tour

RÈGLEMENT PARTICULIER
HORAIRES PRÉVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTOCCLUB ST JOSEPH

DATE: 12 JUILLET 2026

LIEU: FEILLENS (bord de Saône)

HEURE	DÉROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
	Pause 10 min		
15 H 55 - 16 H 20	Manche 2	125	20 min + 1 tour
16 H 25 - 16 H 50	Manche 2	OPEN A	20 min + 1 tour
16 H 55 - 17 H 20	Manche 2	OPEN B	20 min + 1 tour
17 H 25 - 17 H 45	Manche 2	85	15 min + 1 tour
17 H 50 - 18 H 10	Manche 2	VETERANS	15 min + 1 tour
	Réunion du Jury		
18 H 30	Remise des Prix Fin		